

Communiqué de presse en néerlandais

La lutte contre la discrimination raciale et l'intolérance aux Pays-Bas : table ronde de la Commission Européenne contre le Racisme et l'Intolérance (ECRI) à La Haye.

Date : 30 juin 2014.

Lieu : Musée de la communication - Zeestraat 80-82 - La Haye.

Organisateurs : L'ECRI en coopération avec l'Institut néerlandais des droits de l'homme.

Objectifs : Donner aux participants l'opportunité d'examiner les suites aux recommandations contenues dans le rapport de monitoring de l'ECRI sur les Pays-Bas publié en 2013. La table ronde comportera quatre sessions :

- les principales conclusions du rapport de l'ECRI
- la prévention du racisme et de l'intolérance: le rôle des autorités nationales et locales
- la lutte contre le discours de haine et l'intolérance
- favoriser l'intégration des groupes vulnérables

La réunion débutera par les déclarations liminaires de Ronald Plasterk, Ministre de l'Intérieur, Barbara John, Vice-Président de l'ECRI, et Laurien Koster, Président de l'Institut néerlandais des droits de l'homme. Le rapport de l'ECRI sur les Pays-Bas sera présenté par Siniša Bjekovic, Rovchan Ismayilov et Baldur Kristjánsson, membres de l'ECRI.

Outre les autorités nationales et locales, la table ronde réunira des représentants des autorités judiciaires, des médias, des organisations internationales et des ONG, ainsi que des membres des groupes vulnérables. Cet événement vise à contribuer positivement au débat national sur la lutte contre la discrimination raciale et l'intolérance dans le pays, ainsi qu'à sensibiliser le grand public sur ces questions.

Dans son quatrième rapport sur les Pays-Bas de juin 2013, l'ECRI a noté un certain nombre de progrès, mais s'est dite préoccupée par d'autres questions, telles que la réduction des financements de plusieurs organes de lutte contre les discriminations, l'évolution des mentalités vis-à-vis de l'intégration, et le coût des permis de séjour. En outre, il a été souligné que certaines personnalités politiques et des médias dépeignaient souvent l'islam et les musulmans, ainsi que l'immigration des Européens de l'Est, comme une menace pour la société néerlandaise. La réponse pénale à certaines de ces déclarations a été critiquée.

La table ronde est **ouverte à la presse**. Elle débutera **le lundi 30 Juin 2014** à 9 heures et se terminera à 17 heures.

Lien vers le programme : [en anglais uniquement](#)

Lien vers le rapport de l'ECRI [Français](#)

[Néerlandais](#)

L'ECRI, organe de protection des droits de l'homme du Conseil de l'Europe, composé d'experts indépendants, est chargée du suivi des problèmes de racisme, de xénophobie, d'antisémitisme, d'intolérance et de discrimination fondée sur des motifs tels que la « race », les origines ethniques/nationales, la couleur, la nationalité, la religion et la langue (discrimination raciale) ; elle élabore des rapports et adresse des recommandations aux Etats membres.

Contact presse:

Pour l'ECRI : Stefano Valenti, Tel: +33 (0) 3 90 21 43 28, stefano.valenti@coe.int

Pour l'Institut néerlandais des droits de l'homme : Marysha Molthoff, Tel: +31 (0)30 888 3 888
m.molthoff@mensenrechten.nl